

## HACCP et le plan de maîtrise sanitaire

### *Formation distancielle - synchrone*

#### MODALITES

**Durée** : 7h soit 1 jour

**Dates** : 13 mars 2024 / 14 octobre 2024

**Horaires** : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30

**Formation FOAD synchrone** : classe virtuelle avec stagiaires et formateur en face à face, en temps réel, sur le logiciel Teams.

**Public** : Tous les personnels prenant part à l'activité de restauration collective en EAJE.

**Prérequis** : Aucun prérequis n'est nécessaire.

**Moyens d'évaluation** : Evaluation des acquis des stagiaires en amont et en aval de l'action de formation de manière à visualiser leur progression et leur montée en compétence.

**Sanction de la formation** : Certificat de réalisation.

**Intervenant et qualité** : Emmanuel SCHIEFER, chef d'entreprise, formateur et coach.

#### OBJECTIFS

Mise en œuvre de la méthode HACCP en structure petite enfance et réglementation des normes en vigueur.

#### METHODES

Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD : les séquences de formation à distance sont justifiées pour chacun des bénéficiaires, par le détail des connexions qu'il a effectuées, accompagné du certificat de réalisation.

Les moyens d'organisation et d'accompagnement mis à disposition du stagiaire : Classe virtuelle. Exposés théoriques et échanges avec les stagiaires via Teams (logiciel de formation à distance)

#### PROGRAMME

- Présentation de la réglementation en vigueur
- Présentation des normes spécifiques
- Exposé des risques (microbiologie)
- La méthode HACCP appliquée en structure petite enfance
- Le plan de maîtrise sanitaire et les processus à mettre en place
- Présentation des guides de bonnes pratiques